

Des luttes pour un monde meilleur



Du 20 au 24 août se tenait, à Ottawa, le 1er Forum social des peuples qui réunissait des autochtones et des participant.e.s de tout le Canada sous le thème « Ensemble pour gagner. L'avenir est à nous » avec l'espoir de créer un monde dans lequel plusieurs mondes sont possibles. Dans le même temps, à Paris, se réunissait le réseau mondial des Attacs.

Ce bulletin rend compte de ces importantes rencontres.

- Ensemble pour faire avancer les luttes... *Claude Vaillancourt p.1*
- La fiscalité démystifiée ... *Francis Lagacé p. 2*
- Une fiscalité pour les 99 %... *Jacques Bouchard p. 4*
- L'agriculture à la croisée des chemins... *Jacques Bouchard p. 5*
- La science censurée... *Francis Lagacé p. 6*
- Écosocialisme et émancipation...*Jacques Bouchard p. 7*
- Où en est le réseau mondial des Attacs ?...*Théo Flamand p. 8*



LE BILLET DU CA

Ensemble pour faire avancer les luttes

Claude Vaillancourt

L'année militante a commencé par un événement particulièrement ambitieux : le Forum social des peuples (FSP), qui avait comme objectif de rassembler des autochtones, des militant.e.s du Québec et du Canada anglais. L'urgence de combattre le gouvernement Harper et de l'empêcher de reprendre le pouvoir aux prochaines élections a motivé l'organisation d'une pareille rencontre. Mais il ne fallait pas s'en tenir là. Comme dans tous les forums sociaux, l'occasion était bonne pour lancer et échanger de ces idées multiples qui permettent d'entrevoir un monde meilleur.

Réunis à Ottawa du 20 au 24 août, environ 5 000 participant.e.s ont assisté à de très nombreux ateliers et ont pu échanger sur les sujets variés. Les organisateurs voulaient cependant éviter ce qu'on reproche souvent aux forums sociaux : les rencontres sont réussies, on a beaucoup appris, on fait de belles rencontres, mais aucune suite n'est envisagée et rien de concret n'en ressort.

Pour ne pas tomber dans ce piège, le samedi était entièrement consacré à des ateliers de convergence. Ces ateliers rassemblaient des individus intéressés par les mêmes problématiques et visaient à entrevoir des actions à entreprendre pour faire avancer les luttes. Pendant la dernière journée, une vaste assemblée des mouvements sociaux permettait d'entendre ce qui avait été dit et décidé dans les différents ateliers.

L'un des grands tours de force de ce forum est d'avoir vraiment réussi à organiser un large rassemblement, avec une présence significative des peuples autochtones. Les aspirations de chacun des peuples qui composent le Canada sont souvent très différentes, et établir une collaboration entre eux n'a jamais été aisé. Mais les offenses du gouvernement Harper ont été systématiques. Personne n'a pu échapper à son radicalisme conservateur, son manque d'empathie et sa dévotion aux intérêts de la grande entreprise. La résistance doit être lancée sur tous les fronts et les prochaines élections demeurent un enjeu incontournable.

Il est difficile d'entrevoir quelles seront les suites du FSP. Le Canada est un pays complexe, gigantesque, sans grande unité, et les rapprochements que l'on fait, même entre militant.e.s uni.e.s par un partage des mêmes idées altermondialistes, semblent souvent peu naturels. Trop de nos impôts sont collectés et administrés par le gouvernement fédéral, trop de décisions importantes sont prises par lui — dans les domaines de l'environnement, de la fiscalité, des services financiers, de la diplomatie, des accords commerciaux, du travail, etc. —, pour qu'on néglige de s'y attaquer fermement.

En ce sens, nous n'avons pas le choix de nous associer à nos partenaires du reste du Canada. Et il ne fait pas de doute, pour la plupart de celles et ceux qui ont participé au FSP, que cet événement a été l'amorce d'un rapprochement essentiel qu'il faudra poursuivre.

Présenté par Attac-Québec, l'atelier Notions de Fiscalité pour ne pas vous en laisser compter était animé par Roger Lanoue et Chantal Santerre.

La fiscalité démystifiée¹

Francis Lagacé

Dans un premier temps, Roger Lanoue rappelle certains faits de base. Ces connaissances nous permettent de nous distancer des discours qu'on entend trop souvent dans les médias, via politiciens ou non. D'abord, il convient de savoir que l'argent que les États permettent aux banques de créer, c'est à partir de rien et c'est le nôtre. Historiquement les impôts ont été créés pour financer la guerre, puis la police et les systèmes de justice. Puis c'est un instrument douanier qui permet de réguler la circulation des marchandises. Aujourd'hui les impôts servent aussi à financer les programmes sociaux. Ces programmes de redistribution de la richesse permettent notamment aux 99 % de consommer plus, ce qui enrichit les 1 %.

Quels sont les types de revenu des États ?

L'impôt sur le revenu, les taxes sur le patrimoine, sur certaines activités et sur la consommation ainsi que les charges sociales. Ces dernières visent la mutualisation des services qu'on décide collectivement de s'offrir. L'impôt sur le revenu est le seul qui peut être échelonné de manière progressive puisqu'il peut réduire la disparité des revenus. L'impôt sur les avoirs et sur les successions est le seul qui peut diminuer, maintenir, mais aussi laisser croître les inégalités de richesse puisqu'il peut tempérer l'accumulation des biens. Trois niveaux de gouvernement perçoivent des impôts ou taxes : municipal, provincial et fédéral. Plus on est riche, moins la proportion des taxes à la consommation par rapport au revenu est grande puisqu'il y a des limites à ce qu'on peut consommer d'une part et que, d'autre part, les produits de base sont les mêmes pour tous.

Comment fonctionne la fiscalité ?

Selon la Commission sur la fiscalité, on peut estimer que le système fiscal poursuit les 3 objectifs suivants : offrir des services publics, développer l'économie, permettre la création d'emplois, améliorer l'équité et répartir la richesse.

Si le taux de rendement du capital excède le taux de croissance de la

production et des revenus, cela occasionne, comme le souligne justement l'économiste Piketty, des inégalités insoutenables. C'est pour cette raison qu'il faut imposer la richesse.

Dans le système fiscal, on peut viser l'équité horizontale et l'équité verticale. L'équité horizontale signifie que, pour une même situation, existe une même imposition. Pour respecter l'équité verticale, on comprend qu'une situation différente appelle un traitement différent, ce que fait la progressivité de l'impôt en tenant compte de la capacité de payer de chacun. Il existe quatre paliers d'impôt au fédéral. Il faut rappeler que le taux d'imposition est marginal et que tout le monde paye le même taux jusqu'à la limite de son palier. Par exemple, tout le monde paye 15 % sur les premiers 43 561 \$ imposables. Donc, il est absolument faux de dire que quelqu'un paye 50 % d'impôt.

On appelle dépenses fiscales les revenus auxquels l'État renonce. Ce sont par exemple les déductions pour les REER ou l'exemption personnelle de base. Au Québec seulement, l'État se prive de 23 milliards de dollars de revenus uniquement en dépenses fiscales.

Pour bien illustrer le fonctionnement de l'impôt, Chantal Santerre détaille chacune des cinq sections qui composent la déclaration de revenus. Pour chaque ligne du rapport d'impôt, il y a un ou des choix politiques qui favorisent ou défavorisent des groupes de citoyens (dits contribuables). On en distingue des exemples dans chaque section.

1. Les revenus qui sont déclarés sur la base de la bonne foi. Malheureusement, le discours public détruit cette confiance parce que tous ne sont pas égaux devant l'impôt. L'accumulation de capital est favorisée. Quand un dirigeant d'entreprise reçoit des options d'achat d'actions égales ou supérieures à leur valeur marchande, seuls 50 % du bénéfice qu'il en retire quand il les vend sont imposés.

2. Les déductions de revenus. On ne mesure pas assez l'impact de ces dépenses fiscales et des revenus dont l'État se prive. On constate en pratique que les riches bénéficient de plus de déductions et d'avantages fiscaux.

3. L'impôt payé sur le revenu imposable et non sur le revenu total.

4. Le crédit d'impôt non remboursable, par exemple l'exemption personnelle de base.

5. Le crédit d'impôt remboursable qui nous permet de recevoir un remboursement quand l'impôt à payer est nul. Un bel exemple de crédit d'impôt remboursable progressif est le crédit pour frais de garde au Québec: plus le revenu est bas, plus le crédit est important.

La déclaration de revenus relève donc d'un choix politique dont on devrait redorer le blason plutôt que d'insister sur les tarifs et les taxes qui transforment le citoyen en contribuable et en prestataire de services. Le gouvernement aurait d'autres choix pour trouver des revenus, dont la taxe sur les transactions financières, que propose justement ATTAC.

l'Atelier d' Attac-Québec préparé Roger Lanoue, Chantale Santerre et Marie Sophie Villeneuve.

Une fiscalité pour les 99%²

Jacques Bouchard

L'atelier avait pour objectif d'analyser comment s'organise la fiscalité qui favorise les riches par des taux discriminatoires et des échappatoires multiples y compris les paradis fiscaux.

Rappel historique des transformations de la fiscalité au cours des dernières années.

Le taux d'imposition des sociétés s'élevaient en 1960 à 41 %, alors qu'il se situe présentement à 11 %. Pour les individus, le taux d'imposition le plus élevé était de 90 %, alors qu'il se situe maintenant à moins de 50 %. Pendant la même période, les avoirs des 1 % les plus riches ont quintuplé. Que s'est-il passé ?

Les gouvernements ont transformé les règles fiscales (qui assuraient la progressivité de l'impôt), les règles du travail par le biais d'accords de libre-échange, et modifié les impôts sur les successions. En conséquence, l'État reçoit 48 milliards de moins par année (en comparaison avec l'année 2000) et la société est moins égalitaire. La seule modification de l'impôt sur les successions fait perdre chaque année un montant qui, s'il était redistribué, permettrait d'assurer à chaque jeune canadien qui entreprend des études un montant de 16 000 \$.

L'atelier présente plusieurs exemples de déductions fiscales qui favorisent les plus riches et qui leur permettent différentes échappatoires: déductions pour les revenus d'actions, sur les gains en capital, sur les gains d'entreprises, sur les investissements d'affaires en passant par des déductions pour des loges corporatives dans les stades sportifs. De plus, 2 types de fiducies de revenus non imposables permettent légalement de soustraire à l'impôt des sommes considérables soi-disant pour favoriser les investissements.

Il est à noter que, contrairement au message martelé « il faut créer la richesse avant de la redistribuer » les sommes épargnées par la classe la plus riche (individus et entreprises canadiens) n'ont pas servi aux investissements, mais plutôt à l'accumulation. On estime leurs avoirs à 630 milliards, soit

à peu de choses près l'équivalent de la totalité de la dette nationale du Canada! Une des solutions à cette injustice fiscale serait d'innover en imposant non seulement les revenus, mais aussi les avoirs et la richesse.

Force est de constater que le régime fiscal actuel a créé une beaucoup plus forte inégalité entre les citoyens et il est maintenant prouvé que les réductions d'impôts accordées aux entreprises n'ont pas été investies dans la création de nouveaux emplois ni l'amélioration des revenus des travailleurs et travailleuses, mais a permis l'accumulation. Ces inégalités – ainsi que les changements climatiques – sont les défis majeurs qui confrontent nos sociétés et la fiscalité serait un outil majeur pour y faire face.

En ce qui concerne les paradis fiscaux, il serait plus approprié de parler de « législations de complaisance ». En effet, les formes de déréglementations et de défiscalisations sont multiples (Port franc et Zone franche) et sont spécialisées dans différents secteurs de l'économie (Santé à Ste-Lucie, pharmaceutique en Côte d'Ivoire, minières au Canada) (75 % des sociétés minières sont enregistrées au Canada). Selon Statistique Canada, la Barbade a été l'objet d'investissements canadiens de l'ordre de 60 milliards. On estime que les fuites fiscales font perdre environ 170 milliards au Canada. Mais ce qui est remis en question également par les Paradis fiscaux c'est la souveraineté des États.

Pour en savoir plus:

Réseau pour une justice fiscale : <http://rjfqc.org/>

Attac-Québec <http://www.quebec.attac.org/>

²Atelier présenté par les Nouveaux cahiers du socialisme (NCS), *Canadian Dimension*, Réseau justice fiscale (Alain Deneault), Attac-Québec (Ghislaine Raymond), et Linda McQuaig.

L'agriculture à la croisée des chemins : du modèle agro-industriel à la souveraineté alimentaire des peuples³

Jacques Bouchard

L'agriculture industrielle est présentée comme la seule solution pour nourrir une population en croissance constante pourtant la faim dans le monde augmente et l'environnement se dégrade. État d'une agriculture malade dont l'objectif est le profit d'une poignée de multinationales et recherche de pistes pour assurer un modèle axé sur la souveraineté alimentaire.

Effets et conséquences de l'agriculture industrielle :

En privilégiant la monoculture, l'agriculture industrielle épuise les sols et crée des problèmes importants d'érosion des sols.

La disparition des fermes familiales : Au Québec on parle de perte de 30 fermes familiales par année. En 100 ans on est passé de 130 000 à 40 000 fermes familiales.

Utilisation massive d'engrais, d'herbicides et de pesticides allant parfois jusqu'à utiliser des agents actifs de l'agent orange!

Culture et l'élevage d'OGM et son corollaire : privatisation du vivant brevetisation des gènes).

Au Québec, les proportions d'OGM dans l'agriculture sont de 90 % pour le canola, 85 % pour le maïs, 60 % pour le soja.

Monopolisation des sols pour la production d'agrocarburants et de bioplastiques: 60 % des terres vendues lors des 10 dernières années ont servi à la production d'agro carburants.

Perte de biodiversité. Alors qu'il n'y a pas longtemps nous comptions 487 variétés de laitues, nous n'en produisons maintenant que 36.

La surconsommation de produits animaux a des conséquences sur les quantités d'eau consommée et a pour conséquence des pertes d'espaces de cultures qui permettraient de nourrir adéquatement l'ensemble de la population mondiale.

Les solutions :

Militer pour la souveraineté alimentaire laquelle se définit comme « le droit d'une population d'avoir accès (physiquement et économiquement) à des aliments sains, permettant de vivre une vie digne et active sans nuire à la capacité des autres populations à faire de même ». La souveraineté alimentaire relève de deux principes celui de l'accessibilité (à la terre, aux aliments et aux semences) et celui de la viabilité économique, écologique et énergétique. La lutte pour la souveraineté alimentaire implique de contrer l'accaparement des terres (ici comme dans les pays en développement) et de mettre un terme à la spéculation sur les terres agricoles

Favoriser une agriculture de métier et faciliter l'établissement d'une relève en agriculture en favorisant une agriculture de proximité. Maximiser la présence des produits locaux dans la consommation ce qui implique de soutenir la production, la transformation et la distribution des aliments à l'échelle locale. Favoriser les initiatives d'agriculture soutenue par la communauté et les marchés de solidarité.

Encourager l'agriculture biologique en transférant des subventions gouvernementales pour faciliter la transition vers une agriculture écologique de proximité en rétribuant les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Enfin, afin de ne pas perdre le contrôle sur les normes et l'encadrement des pratiques agricoles il importe particulièrement d'exclure l'agriculture de la négociation des traités de libre-échange. Plus spécifiquement encore, il faut contrer la privatisation du vivant en modifiant la législation autorisant que les gènes puissent être brevetés

Pour en savoir plus :

Coalition souveraineté alimentaire <http://www.nourrirnotremonde.org/>

Les AmiEs de la Terre de Québec <http://www.atquebec.org/>

³Atelier présenté par Dominique Bernier, responsable des dossiers agriculture, alimentation et mondialisation aux AmiEs de la Terre de Québec et membre du CA d'Attac Québec.

La science censurée⁴

Francis Lagacé

La première intervenante est Katie Gibbs, professeure à l'Université d'Ottawa et membre du groupe Evidence for democracy, qui lutte contre les restrictions scientifiques du gouvernement Harper. Sans données scientifiques, les choix politiques sont liés aux préférences personnelles des politiciens au pouvoir.

Les nouvelles règles édictées par le gouvernement Harper réduisent la capacité des chercheurs à réunir et à diffuser des informations sur le résultat de leurs recherches ainsi à la conférence environnementale de Montréal, les scientifiques employés par le gouvernement étaient accompagnés de relationnistes qui leur disaient quand parler et de quoi parler.

Quelques exemples des attaques contre la science du gouvernement Harper : avant de rédiger et de diffuser un communiqué, il existe neuf niveaux administratifs d'approbation; les fonds pour la recherche fondamentale diminuent régulièrement depuis les cinq dernières années; une bibliothèque entière de Pêches et Océans Canada a été éliminée sans explication. Parce que le gouvernement n'apprécie pas sa proposition de taxe sur le carbone, le financement de la Table nationale sur l'environnement a été coupé.

En réaction, au niveau universitaire, les scientifiques commencent à manifester. Ils préparent des bulletins d'analyse sur les politiques fédérales. Chris Turner a publié un livre intitulé Science, on coupe. Christian Rouillard, président du Syndicat des professeurs de l'Université d'Ottawa, explique comment la prégnance du managérialisme universitaire met des bâtons dans les roues de la liberté académique. Pourtant, c'est cette liberté universitaire qui rend l'engagement politique possible. Les contraintes managériales découragent la politisation, car l'accent étant mis sur la performance mesurable, les chercheurs n'ont plus le temps de réfléchir. La gestion bicéphale de l'Université (Sénat et Conseil d'administration) fait en sorte que les décisions finales relèvent d'administrateurs externes qui n'ont aucune préoccupation scientifique. On s'éloigne ainsi de la collégialité essentielle au fonctionnement universitaire.

Dans son exposé, Yves Gingras, professeur à l'UQAM, montre comment dans l'histoire les professeurs d'université ont lutté pour s'affranchir de la religion. Or, le gouvernement Harper est influencé par des fondamentalistes évangéliques. Les chercheurs du gouvernement sont considérés comme des fonctionnaires qui ne doivent pas avoir d'opinion politique et on confond les déclarations scientifiques avec des opinions politiques. Un exemple qui pourrait servir est celui de la France, où le chercheur gouvernemental a un statut protégé quand il parle de science.

Le débat qui (a suivi) montre l'absence d'unanimité dans la collectivité scientifique sur la façon de relever ce nouveau défi qui confronte la science et les chercheurs. Mais tous s'entendent sur le fait que le gouvernement Harper ne doit pas être réélu.

⁴Atelier présenté dans le cadre de la 5e Université populaire d'été des Nouveaux cahiers du socialisme conjointement avec Canadian Dimension.



Écosocialisme et émancipation⁵

Jacques Bouchard

L'atelier présenté devait nous permettre de réfléchir sur les réponses populaires proposées par l'écosocialisme à la destruction programmée de la planète et de voir comment elles s'insèrent dans le cadre d'une stratégie de réappropriation par les peuples.

D'entrée de jeu, les conférenciers ont fait le constat que l'humanité est confrontée à une grave crise sociale, économique et écologique (nous pourrions rajouter politique...). Cette crise globale ne peut se résoudre dans le cadre du capitalisme actuel, parce que le capitalisme est basé sur une croissance exponentielle continue dans un monde où les ressources sont finies.

Ne serait-ce qu'en raison de la crise écologique qui est une menace pour la survie de l'humanité, il nous faut changer notre conception du monde. Nous sommes confrontés à ce que l'on appelle la « 6e extinction ». La précédente extinction de masse a été causée par la chute d'un astéroïde qui a causé la disparition des dinosaures. La cause de cette nouvelle extinction de masse est l'homme, avec sa soif de profit et son aveuglement.

Tous les signaux sont au rouge : 30 % des espèces sont en voie de disparition, la mer se réchauffe et est vidée de ses poissons (-90 % dans l'Atlantique Nord), l'eau douce est polluée (on estime en France que 90 % des sources d'eau sont polluées par des pesticides). Déforestation : selon le World Resources Institute, 80 % de la couverture forestière mondiale originelle a été abattue ou dégradée, essentiellement au cours des 30 dernières années. Que dire du réchauffement climatique : d'ici la fin du 21e siècle, si rien n'est fait pour limiter les émissions de CO₂, le taux de CO₂ pourrait avoir augmenté de 250 % par rapport à 1950, entraînant une hausse de la température globale de 10°. Déjà, les prédictions de 2 % que l'on disait alarmiste (et jugée extrémiste par certains) pour 2050 sont à la veille d'être atteintes. On pense maintenant à 5°.

- 815 millions de personnes sont sous-alimentées, soit 17 % de la population mondiale.

- Plus de 1 milliard d'êtres humains n'ont pas accès à l'eau potable.

- Entre 1990 et 2000, la surface des forêts dans le monde a réduit de 2,37 %

- 11 000 espèces de plantes et d'animaux sont menacées d'extinction à court terme.

- Un Nord américain émet en moyenne 11 fois plus de CO₂ que le seuil défini pour éviter le réchauffement climatique, un Allemand, 6 fois plus, un Français, 4 fois. À l'opposé, un Indien n'émet que 60 % de ce seuil et un Népalais 7 %.

La seule conclusion, devant cet état de fait, c'est qu'il est nécessaire et vital de remettre en question le système qui a mené à ces crises. Même si l'on essaie de nous faire croire qu'il n'y a pas d'alternative, une « alternative verte/rouge » est défendue par plusieurs personnes et groupes depuis de nombreuses décennies soit l'écosocialisme.

S'il est important de faire le constat de l'échec du capitalisme, nous devons également faire la critique des régimes communistes et de la dérive autoritaire du socialisme. Le socialisme est associé à une économie complètement étatisée, à la domination d'un parti unique et à l'absence de véritables libertés démocratiques. Les expériences communistes ont conduit au développement brutal et agressif d'un mode de production qui a contribué lui aussi à détruire la nature de la même façon que le capitalisme des pays d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord ou du Japon.

Il faut aussi faire le constat de l'échec de la social-démocratie (et même de la social-démocratie verte) qui applique une politique sociale-libérale qui n'est pas très différente de celle de la droite en ne remettant pas en question les fondements mêmes du capitalisme. Un nouveau modèle qui est à la fois une politique anticapitaliste, socialiste et révolutionnaire devra intégrer obligatoirement une dimension féministe, écologiste, internationaliste, antiraciste de façon articulée et cohérente. Cette nouvelle voie d'un socialisme pour le XXI siècle: c'est l'écosocialisme.

Certaines conditions sont indispensables pour la mise en place de ce

nouveau modèle:

Revoir le principe de propriété privée perverti notamment par la financiarisation de l'économie, la privatisation du vivant et l'accumulation de l'avoir par une classe oligarchique de la société (le 1 %).

Remplacer l'économie de marché par la planification. Cependant, il n'est pas souhaitable que tout le contrôle de l'économie soit assumé par l'État comme nous l'a montré la dérive du communisme. Il faut en finir avec le contrôle privé sur les grands moyens de production, le commerce, les banques, le secteur de l'information et confier ce contrôle au secteur public. Toutefois, cette étatisation doit aussi se combiner avec la petite propriété privée et familiale dans le secteur agricole, celui de l'artisanat et des services. Il faut également développer d'autres formes de propriété comme la propriété coopérative, la propriété communautaire, et protéger les formes de propriété traditionnelle des peuples indigènes.

Mettre en place un contrôle citoyen sur la propriété publique et un contrôle démocratique sur le secteur public. Procéder à ces réformes structurelles permettra une rupture radicale avec le système capitaliste.

Inclure des mesures de réduction du temps de travail pour permettre le partage de travail.

La transition écosocialiste doit considérer les questions d'oppression d'une manière globale tout en partageant les luttes ponctuelles avec différents groupes. Un des conférenciers a invité les organisations syndicales à réaffirmer leurs rôles politiques et à actualiser ce qu'on appelait le 2e Front dans les années 1970⁶.

Pour en savoir plus. Réseau écosocialiste : www.reseauecosocialiste.ca

⁵ *L'atelier était présenté par le Collectif d'analyse politique, les Nouveaux cahiers du socialisme et Canadian Dimension, Ian Angus, Ecosocialist Network, Jonathan Folco et Andrea Levy*

⁶ *Au congrès CSN de 1968 Marcel Péroin lança l'idée du « deuxième front » qui engageait le syndicalisme à élargir ses revendications en débordant le cadre des conventions collectives, jugé insuffisant pour contrer les injustices systémiques à l'égard des travailleurs, au profit d'une action plus large et plus directe sur les orientations et les structures de la société).*

Où en est le réseau mondial des Attacs ?

Théo Flamand

Ce fut une longue et intense réunion Globattac à laquelle je représentais Attac-Québec, à Paris, les 18 et 19 août dernier. Cette réunion d'un maximum de groupes Attac nationaux se tient généralement en marge des forums sociaux auxquels Attac participe. La dernière réunion fut il y a plus de trois ans, en 2011, à Freiburg. Un laps de temps non négligeable surtout sur la quinzaine d'années d'existence d'Attac et quand on sait de quoi retourne le réseau aujourd'hui.

Des difficultés à se (re)connaître

La première chose frappante est sans conteste le mal que l'on peut avoir à cerner le réseau Attac, les groupes qui le constituent, ceux qui sont encore actifs, ceux qui l'ont rejoint et ceux qui ont disparu. Ainsi, le premier tour de table fut consacré à l'inventaire succinct des groupes présents et des absents potentiels : treize ou quatorze Attacs représentés selon les séances, entre quinze et dix-huit absents. Parmi ces derniers, plusieurs n'avaient pu être seulement contactés, faute de liens réguliers et entretenus.

Pour cause, une question sur la constitution du réseau reste à ce jour sans réponse : comment un nouveau groupe peut-il intégrer le réseau Attac ? Doit-il remplir certains critères ? Pour être reconnu par qui ? Par là, ce sont les capacités mêmes du réseau à se développer qui sont questionnées. Atypique par son horizontalité et son ouverture totales (aucun groupe ou instance quelconques n'a la légitimité d'accepter ou de refuser l'intégration d'un nouveau groupe), le réseau Attac souffre de sa propre nature : difficultés à communiquer, se réunir et organiser conjointement des événements militants (type forums sociaux). Et au-delà, une absence presque totale de coordination de campagnes qui gagneraient à être internationales - telles que celles sur le libre-échange. Un membre d'Attac France attribuait pourtant l'idée de réseau à la coordination de campagnes communes, sans quoi la notion même de réseau militant n'aurait plus lieu d'être. « Faire vivre un réseau militant, ça n'est pas entretenir des contacts

réguliers, c'est avant tout partager des actions. Sans actions communes, pas de réseau digne de ce nom » : tel était, en substance, le message de ce militant.

Comment structurer un tel réseau ?

Conscients de cette qualité à double tranchant, intrinsèque à la culture même d'Attac (« une culture de coalitions entre citoyens, syndicats et collectifs militants, chercheurs et médias alternatifs », comme la décrivait une membre d'Attac France), c'est frileusement que nous avons évoqué l'idée d'une structure commune, que nécessiterait, pour être durablement consolidé, le réseau. Et cela signifierait une mutualisation minimale des moyens, autant humains que pécuniers.

Ce serait omettre les impressionnants écarts de ressources militantes et financières entre les groupes, qui achèvent de déséquilibrer le réseau et d'affaiblir sa coordination (sans mettre à mal pour autant son horizontalité). Par exemple, certains Attacs européens comptent plus de 10 000 membres chacun et emploient plusieurs salariés, quand Attac Québec en compte 1 500, repose sur une base entièrement militante et se trouve bien isolée dans son contexte nord-américain. Cela sans même évoquer les écarts de niveaux de vie entre continents, qui répercutent indubitablement leurs effets sur l'activité du réseau, à l'image des Attacs d'Afrique souffrant d'importantes difficultés logistiques pour se rencontrer et communiquer.

Il apparut important de faire de cette situation incertaine, mais enrichissante (chaque Attac rassemblant des tissus socio-communautaires et des modes d'action très différents) un nouveau point de départ pour le réseau Attac. Pour cela, l'on décida de mettre en place un groupe de coordination qui n'a été doté d'aucun mandat politique, uniquement chargé de faciliter les communications internes au réseau, l'organisation de rassemblements militants et la coordination, si besoin est, de campagnes communes. Composé d'une dizaine de coordinateurs, ceux-ci reproduiraient par leur origine un certain équilibre entre les continents (et de fait les contextes politiques), et seraient mandatés par leurs Attacs nationaux. La durée de

leur mandat, ainsi que l'ouverture à des salariés des Attacs européens reste encore à être décidée. En attendant, c'est une coordination provisoire qui a été mise en place, composée de deux européen(ne)s, deux africain(e)s, deux américain(e)s et un(e) asiatique.

Mettre à jour la charte d'Attac : comment partager des revendications ?

À l'initiative d'Attac Espagne, la charte fondatrice d'Attac (écrite par Attac France en 1998) a été remise en question. L'enfoncement du capitalisme financier dans des crises sans précédent, autant que le déploiement international du réseau Attac après quinze années de militantisme rendent ce texte incomplet dans son approche et dans les enjeux qu'il traite. Un exercice pas des plus évidents, à en lire la nouvelle mouture proposée par Attac Espagne, bien d'actualité, mais encore lacunaire sous plusieurs angles (un ton européenocentré laissant un peu de côté les questions féministes, anti-impérialistes et environnementales).

Au départ dénommé « Manifeste » par nos camarades espagnols, le texte a repris lors des discussions l'appellation « Charte », non sans un fort transfert de symbolique : un manifeste renvoie davantage à un programme politique complet (du moins en français) qu'à une plateforme de valeurs, de contestations et de propositions alternatives. Le degré de détail que pourraient atteindre ces dernières n'a pas été fixé. En 1998, Attac France était encore seule et pouvait doter collégialement la charte de propositions très concrètes, telle la taxe Tobin. Aujourd'hui, cela nécessiterait une structure démocratique instituée au sein du réseau Attac, lui permettant de statuer sur des questions aussi politiques tout en garantissant son horizontalité. Il est donc à craindre que la prochaine charte, attendue pour février 2015, s'en tienne peu ou prou aux revendications fondatrices d'Attac, réactualisées. Pour l'instant, le mode opératoire retenu est un groupe de facilitation, composé, comme le groupe de coordination, d'une quinzaine de membres de tous les continents et de toutes les sensibilités (écologistes, féministes, pacifistes, anticapitalistes...). Ce groupe de travail fera l'aller-retour entre l'avancée de la réécriture et les groupes nationaux, afin de faire valider, critiquer et affiner par les militants eux-mêmes la

version définitive du texte. Le but étant, bien sûr, d'internationaliser autant le fond (enjeux socio-économiques, contextes politico-culturels et idéaux défendus) que la forme (vocabulaire et ton).

À ceci près que le choix des mots trahit la pensée et que le moindre recours aux synonymes fait forcément dériver le sens recherché. Jamais vu auparavant à Attac, c'est le cas de l'adjectif « anticapitaliste », généreusement utilisé dans le texte d'Attac Espagne, dans une Europe où ce mot avait rarement joui d'autant d'échos dans l'opinion publique. De notre côté de l'océan (tout comme chez nos camarades britanniques), il serait bien plus difficile que ce terme obtienne autant d'acceptabilité médiatique. Cet exemple montre à quel point cette nouvelle charte pourrait prendre part au repositionnement d'Attac Monde vis-à-vis d'un néolibéralisme global en perpétuelle radicalisation. Et ce, sans pour autant remettre en cause la qualité d'experts reconnue aux Attacs et la richesse de leurs actions militantes.



Pour toute suggestion, commentaire ou questions sur le bulletin,
veuillez vous adresser à la coordonnatrice du bulletin.
Pour des conférences, séminaires, présentations dans votre région,
invitez ATTAC!

ATTAC-QUÉBEC
1084, chemin du Rivage
Saint Antoine sur le Richelieu, QC. JOL 1R0
quebec@attac.org
<http://www.quebec.attac.org/index.html>

Coordonnatrice du bulletin : Monique Jeanmart (moniquejeanmart@videotron.ca)
Mise en page électronique : Anne-Marie Boisvert

Vous appréciez lire le bulletin?
Vous aimerez écouter **Le grain de sable**,
l'émission radio d'ATTAC!
Les samedis de 13h à 14h sur **CKRL 89,1 FM**
ou en ligne sur le site d'ATTAC-QUÉBEC
www.quebec.attac.org